

## FORMULAIRE DE PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Un exemplaire du procès-verbal est adressé à l'inspecteur de l'éducation nationale du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

### ECOLE / RPI

NOM	Ecole les p'tits louzéens	DATE DE LA REUNION	23/06/2022
COMMUNE (S)	LOUZY		

### Participants (préciser A : absent, Exc pour excusé)

Représentants des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités	Autres participants
-Mme GRIVAULT - Mme LEMOINE (abs) -Mme PRUDHOMME (exc) - Mme VERGE-GONORD - Mme VOGEL (exc) - Mme BERGE (exc)	<b>Président(e)</b> - Mme SERGENT <b>Enseignants</b> -Mme BELLET AUMARECHAL - Mme BOREL - Mme CHRIST - Mme CARN - Mme COUTELEAU (exc) - Mme JEANNEAU - Mme PARONNAUD--FIGEAC <b>IEN</b> Mme TAVANT (Exc)	-M. DORET, maire de Louzy (Exc) -Mme RAGOT, adjointe aux affaires scolaires	DDEN Mme BERTHELOT  Invité (en fonction de l'OJ)  Emilie Surrault (exc)

Pour introduction, le/la président(e) nomme un/une secrétaire de séance : Mme CHRIST

### Ordre du jour

1. Le bilan de l'année scolaire 2021-2022
2. La sécurité
3. La préparation de la rentrée scolaire 2022
4. Le projet pHARe
5. Le point sur les travaux
6. Les demandes des enseignants
7. Les questions diverses des représentants de parents d'élèves

## 1. Le bilan de l'année scolaire 2021-2022

Le contexte sanitaire de début d'année scolaire a empêché la réalisation de certains projets (fête de Noël). L'amélioration de la situation a permis la reprise des sorties et de projets interclasses en fin d'année.

### ■ Projet Développement Durable.

- La collecte d'outils usagés pour écrire avec l'entreprise Terracycle se poursuit. Un envoi pourra se faire en début de l'année scolaire prochaine.
- Compost : le contexte sanitaire ne nous autorise plus à mettre les mouchoirs et essuie-mains usagés dans le compost.
- Tubes de colle UHU : elles ont été collectées et données à l'école de Saint Martin de Sanzay qui met en place un système de collecte pour recyclage.

### ■ Projet Education à la citoyenneté.

- La cérémonie des vœux de M. Le Maire a eu lieu en janvier. Ce dernier est passé dans chaque classe pour présenter ses vœux.
- Les élections des délégués de classe. Il a été possible de réunir à nouveau tous les élèves élus en conseil des délégués à partir du retour des vacances d'hiver. Les élèves ont pu formuler leurs demandes et leurs problèmes.

Deux questions ont été adressées à la mairie de la part des enfants :

- Certaines classes voudraient une table de ping-pong.
- Ils souhaiteraient un banc sur la partie « jardin »

### ■ liaisons dans le cadre du projet d'école.

-Les MS et GS (de la classe de Bénédicte) pratiqueront une immersion dans la classe de GS-CP le 1<sup>er</sup> juillet. Ce même jour, les CP travailleront dans la classe des CE1-CE2.

- liaison CM2/6<sup>ème</sup> : elle a eu lieu le 14 juin. Les CM2 ont passé une journée au collège de secteur Jean-Rostand : ils ont pu poser des questions aux élèves de 6<sup>ème</sup>, ils ont visité le collège puis ils ont travaillé sur la programmation informatique avec M. Lefer, professeur de mathématiques. Enfin, les élèves ont pu découvrir le self de Jean Rostand en y déjeunant.

- accueil des futurs PS : les familles et leurs enfants vont découvrir les lieux, la maîtresse et l'ATSEM le mardi 28 juin. Ce sera l'occasion pour les parents d'échanger avec l'enseignante et pour les enfants de participer à des ateliers, d'investir les lieux et de rencontrer les adultes qui les encadreront à la rentrée prochaine.

### ■ Interventions culturelles et sportives

- CM2 : cycle piscine, 2 séances pendant 5 semaines.

-GS-CP : cycle de 6 séances au dojo, sans intervenant mais prise en charge du bus par la communauté de communes.

CE1-CE2 : cycle de 6 séances au complexe dans la salle des agrès, sans intervenant mais prise en charge du bus par la communauté de communes.

CE2-CM1/CM2 : cycle rugby mené par le salarié du club de rugby sur le stade de Louzy et cycle

basket mené par le salarié du club de basket (TB 79) dans la cour de l'école.

-Voie alternative du projet DEMOS pour les CE1 : séances de chant et danse animées par des professeurs du conservatoire.

- Intervention danse pour les classes de GS-CP et CM2 de janvier à mars avec le professeur de danse contemporaine du conservatoire de Thouars.

-Dans le cadre du festival terri'thouars blues, les CM2 ont bénéficié d'une intervention de trois musiciens de blues. Ils ont composé un morceau et l'ont ensuite présenté aux parents.

### ■ Sorties pédagogiques

- Tous les élèves de l'école, à partir de la classe de GS-CP ont participé à la plantation de haies en janvier avec la fédération des chasseurs.

- GS et CP : jachère fleurie et dégustation de miel en collaboration avec la fédération des chasseurs

- CM2 : fabrication de nichoirs lors d'ateliers menés par la fédération des chasseurs.

-CE1-CE2, CE2-CM1 et CM2 : animation de la fédération des chasseurs sur les déchets en lien avec un projet communal, « nature propre ».

- Sortie à Pougne-Hérisson : les élèves des classes de PS-MS-GS et GS-CP se sont rendus au Nombriil du monde le lundi 13 juin. Cette sortie (coût : 830€) a été entièrement financée par l'APE.

- Sortie au château de Saint Mesmin : les élèves des classes de CE1-CE2, CE2-CM1 et CM2 ont visité le château de Saint Mesmin les 13 et 21 juin. Ils ont bénéficié d'une visite guidée et de l'intervention d'un musicien sur la musique au Moyen Age. Cette sortie (coût : 1625€) a été entièrement financée par l'APE.

**L'équipe enseignante remercie l'APE pour le financement de ces sorties. L'APE a pris en charge le coût de la totalité des sorties de cette année.**

### ■ Autres manifestations :

-**USEP** : les élèves de PS-MS-GS ont participé à 3 rencontres USEP, le 10 mars au complexe sportif, le 7 mai à St Jean de Thouars et le 16 juin à Massais (reportée au 5 juillet).

-**Ecole dehors** : toutes les semaines, les élèves de PS-MS (le mercredi) et ceux de GS-CP (le jeudi) se rendent à la prairie de Louzy (derrière l'église) pour faire école dehors. Il s'agit d'apprendre autrement en vivant des expériences au plus près de la nature. La matinée est rythmée par un temps de jeux libres où les enfants imaginent, interagissent, fabriquent, creusent... puis un temps de langage où chacun s'exprime pour expliquer à quoi il a joué. La matinée se termine par un temps d'ateliers organisés par la maîtresse et correspondant à des compétences des programmes mais abordées différemment.

-**Graines de lecteurs** : 6 mai

Les élèves de la classe de PS-MS-GS ont reçu M. Alline, auteur-illustrateur. Il a lu des histoires et chanté avec les élèves. Ces derniers ont pu découvrir comment l'illustrateur conçoit et réalise ses personnages et ont ensuite pu créer leur personnage de la même manière.

- **la fête de l'école** : le 20 mai la fête de l'école a rassemblé l'ensemble des familles pour assister à un spectacle proposé par toutes les classes dans la salle Hespérida. Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition gratuite de la salle.

- **le concert de fin de 1ère année DEMOS** : Les élèves de CE2 de l'école ( et de 6 autres écoles de la circonscription) ont présenté leur premier concert le 28 mai au complexe sportif de Sainte Verge.

-**fête de la musique** : le 21 juin, les élèves du programme DEMOS ont participé à un concert lors de la fête de la musique. Cela a été l'occasion de jouer avec les élèves de « l'orchestre à l'école » d'Anatole France et avec des élèves de la classe « cuivres » du conservatoire.

-**fresque** : les élèves de CM2, avec l'aide M. Charruault, artiste peintre, ont créé puis peint une fresque sur un des murs de l'école.

-**concours de dessins** : plusieurs classes ont participé à un concours de dessins proposé par les bassins du Thouet.

-**participation aux montgolfiades** : plusieurs classes vont proposer des œuvres plastiques qui décoreront l'hippodrome lors des montgolfiades.

#### ■ D'autres manifestations sont à venir :

- 1er juillet : un **spectacle de magie** est offert aux enfants et à leurs familles par l'APE à la salle Hespérida. Un repas est ensuite proposé.

- 2 juillet : dans le cadre du **projet ruralitude** financé par la commune, les élèves de CM1 bénéficieront d'une intervention de découverte et de pratique musicale (percussions). Ils présenteront leur création le 2 juillet à Louzy à l'occasion d'une animation festive organisée par le Bar à thym. Les élèves de CE2 du projet DEMOS joueront également à cette occasion.

-**remise des livres offerts par l'Education Nationale aux CM2**. L'opération « un livre pour les vacances » est reconduite. Tous les écoliers de CM2 vont recevoir un recueil des fables de La Fontaine pour les accompagner durant les vacances d'été.

-L'APE offre à chaque CM2 un dictionnaire et un crayon personnalisé.

-**panneaux décoratifs pour le bac à sable** : les classes de maternelle vont peindre deux panneaux qui seront ensuite placés sur le mur extérieur de la salle de motricité donnant sur le bac à sable.

-**4 juillet** : une journée rassemblant tous les élèves de l'école se déroulera à la prairie afin de clore cette année scolaire.

#### **Remerciements :**

-L'ensemble des parents et grands-parents d'élèves et notamment les parents agréés pour les activités sportives et ceux qui ont accompagné les classes lors des sorties.

-La municipalité de Louzy pour tout ce qu'elle nous permet de faire en faveur de nos élèves, ainsi que le personnel communal qui travaille chaque jour à nos côtés

-Coline Astier, qui a effectué son service civique de novembre à juin dans l'école.

-L'APE pour son aide financière conséquente, nous permettant de financer nos sorties pédagogiques et l'achat de jeux ou de matériel.

## ■ Bilan des effectifs – Année scolaire 2021/2022

L'effectif actuel est de 133 élèves. Au cours de cette année scolaire, nous avons enregistré cinq arrivées et deux départs (scolarisation d'enfants du voyage restés 1 mois à l'école).

En cette fin d'année scolaire, ce sont 23 élèves de CM2 qui partent en sixième : 17 vers le collège de secteur Jean ROSTAND et 6 vers le collège privé St Charles de Thouars. Avec ces élèves, ce sont 11 familles qui quittent définitivement l'école.

## 2.La préparation de l'année scolaire 2022-2023

**Date de la rentrée :** le jeudi 1er septembre 2022

Les journées de pré-rentrée :

- Présence des ATSEM les mardi 30/08 et mercredi 31/08
- Présence d'un agent communal le mardi 30 pour l'aménagement matériel des classes.
- Ménage à prévoir le mercredi 31/08 au soir

Nous demandons à la municipalité, comme les années précédentes un accès à l'école pendant les vacances scolaires afin de préparer la rentrée dans de bonnes conditions.

### ■ L'équipe enseignante :

Emilie Jeanneau nous quittera, elle a obtenu un poste à l'école de Vrères.

Manon Carn, qui effectuait la décharge de direction a obtenu un poste à Sainte Verge.

Lucile Borel, brigade soutien rattachée à l'école, a obtenu un poste à Airvault.

Emilie Surault prendra ses fonctions à l'école.

A ce jour, nous ne savons pas encore qui effectuera le complément de service d'Emilie Surault (les vendredis) et la décharge de direction les lundis.

Benédicte Paronnaud-Figeac reste sur son poste de remplaçante, rattachée à Sainte Radegonde.

Karen Couteleau reprendra ses fonctions à mi-temps au retour des vacances d'automne.

Dans un souci de continuité pédagogique, il a été demandé au bureau des remplacements que Mme Paronnaud—Figeac puisse poursuivre le remplacement de Mme Couteleau. Une réponse nous sera donnée courant juillet.

### ■ Prévisions des effectifs :

L'effectif global prévu à la rentrée est en baisse : nous atteignons le nombre de 122 enfants.

A ce jour, 12 nouvelles inscriptions ont été enregistrées : 10 élèves de Petite Section (dont ce sera la première rentrée), 1 élève en CE2 et 1 élève en CM2.

De nouvelles inscriptions peuvent survenir d'ici la rentrée.

5 familles ont manifesté leur volonté d'inscrire leur enfant en TPS en janvier. Les élèves de TPS ne comptent pas dans les effectifs.

Au regard des effectifs et de la répartition des élèves, nous devrions être en mesure d'accueillir des élèves en TPS. Les familles concernées seront informées d'un accueil sous réserve de nouvelles inscriptions dans l'été qui bouleverseraient la répartition.

## Prévisions rentrée 2022-2023

PS	MS	GS	Total maternelle	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total élem	Total
10	8	12	30	14	19	16	23	20	92	122

## Répartition prévisionnelle

TPS-PS-MS	GS-CP	CE1-CE2	CE2-CM1	CM1-CM2
-----------	-------	---------	---------	---------

- **La répartition des élèves par classes sera affichée le jour de la pré-rentrée.**

Comme déjà plusieurs années, nous nous réservons le droit de ne pas divulguer la répartition effective des élèves par classe. La répartition définitive sera affichée, le jour de la pré-rentrée, le mercredi 1<sup>er</sup> septembre en début d'après-midi.

### 3. La sécurité

Au cours de la dernière période :

- Un exercice incendie a été réalisé : il a permis de mettre en avant un dysfonctionnement du système d'alerte dans l'ancien bâtiment. La mairie a été informée et la résolution du problème est en cours.
- un exercice PPMS intrusion (se cacher) a également eu lieu. Il s'est plutôt bien passé.

### 4.Présentation du projet pHARe (protocole contre le harcèlement à l'école)

Mis en place en 2019 dans 6 académies, généralisé en 2021 dans toutes les académies.

Son objectif est de stopper l'intimidation le plus vite possible afin de permettre à tout enfant d'avoir une scolarité sans harcèlement.

Cinq personnes ressources sur la circonscription de Thouars sont chargées de formuler un protocole à adapter en fonction des particularités de chaque école. Nous devons attendre ce protocole pour rédiger celui qui sera adapté à l'école. Cela a été retardé à cause du COVID.

Lorsqu'un cas d'intimidation est porté à la connaissance de l'équipe enseignante, cette dernière applique la Méthode de la Préoccupation Partagée. Des entretiens individuels sont menés auprès de l'élève cible, des intimidateurs (quelques minutes seulement pour ces derniers) et de quelques autres élèves.

L'équipe enseignante, sans évoquer les faits ni les nommer, montre aux intimidateurs qu'elle s'inquiète du mal être de la cible et leur demande de faire leur possible pour qu'elle aille mieux.

En règle générale, dans les deux semaines, l'intimidation est stoppée.

En parallèle, les écoles s'engagent à participer aux temps forts mis en place pendant l'année scolaire :

- journée « Non au harcèlement »
- Safer Internet Day
- Concours « Non au harcèlement »

D'autre part, 10h d'apprentissage dans l'année scolaire sont consacrées à la prévention contre le harcèlement.

Enfin, un atelier de sensibilisation sera proposé aux familles.

Le protocole, une fois formalisé, sera présenté lors d'un prochain conseil d'école. Initialement, ce dernier devait être présenté cette année mais la situation sanitaire a repoussé toutes les formations qui n'ont eu lieu que très récemment.

## 5. Le point sur les travaux

- Réalisation de travaux :
  - Nettoyage du mur avant la fresque
  - Problèmes de chenilles et guêpes
- Travaux à venir
  - Toiture du préau bleu et de la salle d'arts visuels
  - Changement du sable du bac à sable.

## 6. Demandes des enseignantes

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour les demandes précédentes auxquelles elle a répondu favorablement.

- ✓ Le vidéoprojecteur de la classe des CE2-CM1 ne fonctionne plus. Il faudrait envisager un changement.
- ✓ L'ordinateur de la classe de PS-MS a subi un choc, il faudrait envisager l'achat d'un nouvel ordinateur portable.
- ✓ Installation d'un rideau à la porte de la classe des CM1-CM2.
- ✓ Installation d'une table de ping-pong.
- ✓ Problèmes de dérouleurs de papier essuie-main (qui se bloquent très fréquemment).  
Dysfonctionnement en particulier dans la classe de Caroline
- ✓ Installation des nichoirs sur le chemin
- ✓ Installation des panneaux réalisés par les PS-MS-GS-CP de chaque côté de la fenêtre du bac à sable

Demande de passage annuel par un organisme agréé pour vérification des jeux de cours.

L'équipe enseignante remercie la mairie pour sa réactivité à toutes ses demandes, pour ses propositions de projets, pour son accompagnement humain et financier dans les projets.

### ■ constitution de la commission des élections :

Le conseil d'école doit désigner une commission chargée d'assurer l'organisation et de veiller au bon déroulement des élections à venir. Cette commission est composée du directeur d'école, président, d'un personnel enseignant, de deux parents d'élèves, d'un délégué départemental de l'Éducation nationale ainsi que, éventuellement, d'un représentant de la collectivité locale.

Constituée en bureau des élections, elle :

- arrête le calendrier des opérations électorales qui comprend la date des élections et celles des différents délais (établissement de la liste électorale, dépôt des candidatures, remise des bulletins

de vote et des professions de foi, mise sous plis du matériel de vote, vote par correspondance, contestations). Il précise également le lieu, l'heure d'ouverture et de fermeture du bureau de vote. Le calendrier est affiché dans un lieu facilement accessible aux parents.

- organise le dépôt des candidatures, le dépouillement public et en publie les résultats.

Constitution de ce bureau :

- Mme Sergent (directrice)
- Mme Bellet Aumaréchal(enseignante)
- Mme Berthelot (DDEN)
- Mme Berge (parent délégué)
- Mme Prudhomme (parent délégué)

## 7. Questions diverses des RPE.

- demande pour savoir si certaines adaptations seraient possibles pour le coût du périscolaire lorsque les absences ne dépendent pas des parents :

- ✓ Lors des journées de grève des enseignantes
- ✓ Lors des absences des enseignantes
- ✓ Lors des sorties scolaires, visite du collège

Mme Ragot précise que c'est un forfait à la semaine car il est compliqué de facturer à la journée pour des soucis de gestion. Dès lors qu'un enfant participe à une séance d'APS, la facturation forfaitaire s'applique pour la semaine. De plus, cette décision municipale est actée pour l'année civile et donc jusqu'au mois de décembre.

Fait à LOUZY

Le 23 juin 2022

La présidente du Conseil d'Ecole

La secrétaire de séance

Elsa SERGENT

Aurélia CHRIST

